



Turin, le vendredi 21 mars 2003

Communiqué : **Inquiétude italienne sur l'audit transport**

Notre partenaire italien, le **Comitato Transpadana**, réagit avec inquiétude sur les résultats de l'audit sur les grandes infrastructures de transport. Voici ci-dessous le **texte de leur Communiqué** :

Les résultats de l'Audit français sur la nouvelle ligne Lyon-Turin sont à l'encontre des positions stratégiques de l'Union Européenne et du traité international signé par l'Italie et la France en janvier 2001.

Le Comitato Transpadana, après les résultats de l'Audit français sur les infrastructures, relève que ceux-ci constituent seulement la première phase, principalement de caractère financier, d'un long examen auquel s'engagera l'Assemblée Nationale française, suivi ensuite des décisions du Gouvernement transalpin.

Nous attendons donc que le Parlement et le Gouvernement français tiennent compte, lors de leurs décisions finales, aussi d'autres éléments tant économiques, environnementaux que sociaux, établis par de nombreuses études, parmi lesquelles celles menées par la Commission Intergouvernementale pour la ligne Lyon-Turin (CIG).

Il était notoire que la ligne Lyon-Turin serait une infrastructure peu rentable à long terme, les études des années précédentes l'avaient déjà conclu. Les gouvernements italien et français ont signé en janvier 2001 un accord international pour la réalisation de l'ouvrage – accord que les Parlements Nationaux ont ratifié l'année dernière – considérant qu'une infrastructure d'une telle envergure ne peut pas être exclusivement évaluée selon de simples paramètres de rentabilité financière. Si ceci était arrivé dans le passé, aucune des actuelles liaisons alpines ferroviaires ou autoroutières n'aurait été réalisée.

L'enquête française surévalue la capacité des tunnels suisses, les infrastructures du trafic Nord-Sud et non Ouest-Est – mais surtout retient que les infrastructures existantes se satureront après 2015. L'Audit estime qu'il faut utiliser au maximum la ligne historique, si toutefois elle est modernisée, et même s'il est évident qu'elle sera saturée au plus tard en 2010/2012.

Attendre trop longtemps pour la réalisation d'une nouvelle infrastructure est très grave : nos Alpes ne pourront pas tolérer les conséquences lourdes de l'augmentation de la demande de transport, de la saturation et de la congestion des axes routiers et autoroutiers. Ne peuvent être tolérées les lourdes conséquences sur l'environnement, l'économie, la sécurité. La réalisation de cette liaison doit être pensée à temps, c'est-à-dire tout de suite puisqu'il faut plus de dix ans pour construire cette infrastructure.

Enfin, en annonçant une série d'amélioration des infrastructures routières existantes, l'enquête française ne demande pas au système ferroviaire français d'augmenter ses propres parts de marché ; en conséquence, elle va à l'encontre de la ligne stratégique de l'Union Européenne du transport ferroviaire et des objectifs de rééquilibrage modal qui en son temps, ont fait décider aux deux gouvernements la réalisation de cette liaison.

Les membres du Comitato Transpadana souhaitent que l'Assemblée Nationale et le Gouvernement français, comme il est déjà arrivé ces deux dernières années, ne décident pas seulement sur la base de données d'ordre financier. Ils estiment urgent que le gouvernement italien, avec le soutien des autorités de Bruxelles, entreprenne une initiative politique extraordinaire envers le gouvernement français pour rappeler avec force que la ligne Lyon-Turin est vitale pour l'Italie. Il n'est plus temps pour l'administration italienne d'attendre le semestre de la présidence italienne de l'Union Européenne pour faire valoir nos intérêts nationaux sur le thème des transports.

Pour tous renseignements complémentaires :

Comité pour la Transalpine : www.transalpine.com Tél. 04 72 59 51 57

Comitato Transpadana (Italie) : coprotra@inrete.it Tél. 00 39 011 433 15 10

Fedre – Fondation pour le développement des régions d'Europe : www.fedre.org Tel 00 41 22 807 17 12